



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120287

AVIS SUR LA CARTE SCOLAIRE - RENTREE SCOLAIRE 2012

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
03 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

***Adjoint*s :**

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

ENSEIGNEMENT

AVIS SUR LA CARTE SCOLAIRE - RENTREE SCOLAIRE 2012

Madame Delphine PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par courrier adressé à Madame le Maire en date du 2 avril 2012 et après consultation du Comité technique spécial départemental et du Conseil départemental de l'Education Nationale, le Directeur Académique des services de l'Education Nationale confirme les mesures suivantes :

- Fermeture définitive d'un poste à l'école élémentaire Paul Bert ;
- Fermeture définitive d'un poste à l'école élémentaire Les Brizeaux ;
- Fermeture d'un poste à confirmer à la rentrée au regard des effectifs constatés à l'école primaire George Sand ;
- Fermeture d'un poste à confirmer à la rentrée au regard des effectifs constatés à l'école élémentaire Louis Aragon ;
- Ouverture d'un poste à confirmer à la rentrée au regard des effectifs constatés à l'école élémentaire Jules Ferry ou Pierre de Coubertin ;
- Ouverture d'un poste à confirmer à la rentrée au regard des effectifs constatés sur l'une des écoles élémentaires du réseau de réussite scolaire (Jean Zay ou Emile Zola ou Ernest Pérochon).

La Ville de Niort a alerté à plusieurs reprises l'Education Nationale sur les mesures de carte scolaire envisagées qui auraient pour conséquence de charger les effectifs par classe et qui ne favoriseraient pas la réussite scolaire.

Concernant les écoles George Sand et Louis Aragon : au regard des effectifs connus à ce jour, une attention particulière doit être portée. La fermeture de classe aurait pour conséquence de porter à 27 élèves le nombre moyen d'enfants par classe. En outre, les écoles voisines de ces groupes scolaires ont elles mêmes des effectifs importants.

Concernant les écoles élémentaires Jules Ferry et/ou Pierre de Coubertin : les effectifs de ces deux écoles sont également très importants. Ne sachant pas dans quelle école l'Inspection Académique décidera finalement d'ouvrir, la Ville de Niort inscrira les enfants sans limitation sur l'une ou l'autre des écoles.

Concernant les écoles élémentaires du Réseau de Réussite Scolaire : tout en notant une certaine fluctuation des effectifs sur ces écoles durant l'année scolaire et compte tenu des effectifs actuels, deux éventuelles possibilités d'ouvertures existent sur les écoles élémentaires d'Emile Zola et de Jean Zay. Tout comme pour Jules Ferry et Pierre de Coubertin, la Ville de Niort inscrira les élèves dans ces écoles en tenant compte de ces possibilités d'ouvertures conditionnelles.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les ouvertures de poste ;

- émettre un avis défavorable à l'ensemble des fermetures envisagées car elles ont pour conséquence de fragiliser des écoles en difficultés et d'une manière générale de dégrader les conditions d'enseignement.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine PAGE